

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2025-2026

17 NOVEMBRE 2025

PROPOSITION DE RÉSOLUTION
RELATIVE AUX BÂTIMENTS SCOLAIRES

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

¹ Voir doc. 144 (2024-2025) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n° 1 déposé par M. Yves Evrard et M. Alain Deneef.....	3
2	Amendement n° 2 déposé par M. Yves Evrard et M. Alain Deneef.....	3

1 Amendement n° 1 déposé par M. Yves Evrard et M. Alain Deneef

Au considérant I. de la proposition de résolution relative aux bâtiments scolaires (Doc. 144), les termes « budget initial 2025 » et « plus de 205 millions d’euros » sont remplacés respectivement par « budget ajusté 2025 » et « plus de 210 millions d’euros ».

Justification

Cet amendement technique fait écho à l’évolution des données inscrites à la division organique 44 du budget des dépenses la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2 Amendement n° 2 déposé par M. Yves Evrard et M. Alain Deneef

Au considérant J. de la même proposition de résolution, les termes « projet de décret-programme du 19 juin 2025 » sont remplacés par « décret-programme du 16 juillet 2025 ».

Justification

Cet amendement technique fait écho à l’adoption du projet de décret-programme par le parlement.